



LE COIN DES LUTTES CONTRE LES DEPERISSEMENTS DE LA VIGNE

LE CURETAGE



PRESENTATION-DESCRIPTION

Le curetage du tronc de vigne est une technique de plus en plus pratiquée pour limiter l'expression des symptômes des maladies du bois. Il s'agit de creuser le tronc pour éliminer le bois endommagé par l'amadou (nécrose centrale blanche et spongieuse qui contient principalement des pathogènes de l'esca) et ainsi préserver le bois fonctionnel et les flux de sève. Les zones malades sont souvent proches des parties de bois mort et sous des plaies de taille importantes.

Principe du curetage

La technique consiste à ouvrir le tronc à l'aide d'une tronçonneuse de type élagage, en démarrant le plus généralement au niveau du bois mort ou d'une zone où l'on suspecte la présence d'amadou (ancienne plaie de taille, inversion de flux de sèves etc.). L'amadou ainsi visible doit être retiré, curé, très précautionneusement afin d'en retirer la totalité. Cette étape doit être réalisée sans ronger le bois vivant, et sans perturber les flux de sève. Le curetage se pratique avec une petite tronçonneuse adaptée. C'est une technique qui **demande un apprentissage** et une certaine expérience.

Curetage préventif



Figure 1 Les différents types de curetage et leurs périodes de réalisation



Il est possible de pratiquer le curetage tout au long de l'année. S'il est réalisé suffisamment tôt en saison (entre juin et fin août), lors de l'apparition des symptômes, le curetage curatif peut permettre de sauver la récolte de l'année en cours. En ce qui concerne les formes apoplectiques, il est conseillé d'intervenir le plus rapidement possible.

Il peut également être réalisé en hiver, lors du repos végétatif de la vigne, si les ceps malades ont été identifiés (sur les formes lentes, ou les formes apoplectiques qui ont aoutés). Le curetage préventif, consiste à cureter tous les pieds, même ceux qui n'expriment pas de symptômes de maladie du bois et peut être associé à d'autres techniques de rajeunissement comme le recépage et le greffage.

Matériel

Il existe des tronçonneuses thermiques ou électriques qui ont chacune des avantages et des inconvénients en fonction du coût induit, de leur maniabilité et de leur confort d'utilisation.

Le SICAVAC a passé en revue un certain nombre de tronçonneuse. Le guide technique de ce matériel est disponible [ici](#).

Efficacité

Le curetage est efficace pour lutter contre l'esca ou le Black Dead Arm (BDA) mais ne montre aucune efficacité contre l'Eutypiose. Plus les symptômes sont légers plus il est efficace, et il est d'ailleurs tout aussi efficace d'anticiper l'apparition des symptômes par un curetage préventif. Selon des études du Service Interprofessionnel de Conseil Agronomique, de Vinifications et d'Analyses du Centre (SICAVAC), le curetage montre de meilleurs résultats sur des vignes jeunes plutôt qu'âgées.

Le projet **Eureka**, porté par l'Université de Haute-Alsace, propose une approche pluridisciplinaire sur la problématique inquiétante des maladies du bois. Une des thématiques du projet visait à évaluer l'incidence des techniques de rajeunissement (recépage, greffage, curetage). Cette étude a été menée par le CIVA, l'IFV et la CAA.

Un essai a été mis en place pour mettre en lumière l'effet du curetage curatif et préventif sur l'expression des maladies du bois (voir figure 1). En ce qui concerne le curetage préventif, les vignes symptomatiques (pieds morts ou qui expriment des symptômes) représentent en moyenne 5.2 % des pieds pour les modalités curetées et 19.1% des pieds pour les modalités non curetées en sur les campagnes 2019, 2020 et 2021 (IFV, 2021). Ces résultats se rapprochent d'autres résultats observés dans d'autres millésimes et dans d'autres régions.

Les résultats de l'essai de la figure 1 montrent que le curetage préventif est la technique la plus efficace. Pour ce qui est de la période de réalisation du curetage curatif, le réaliser en fin de printemps ou en début d'été semble plus efficace que le curetage d'hiver, à condition qu'il soit réalisé au plus proche de l'apparition des symptômes.

Ce même essai a également montré que le curetage n'affecte ni la réponse de la vigne au stress hydrique, ni les paramètres du rendement, ni la qualité du raisin. (IFV Alsace, 2021).

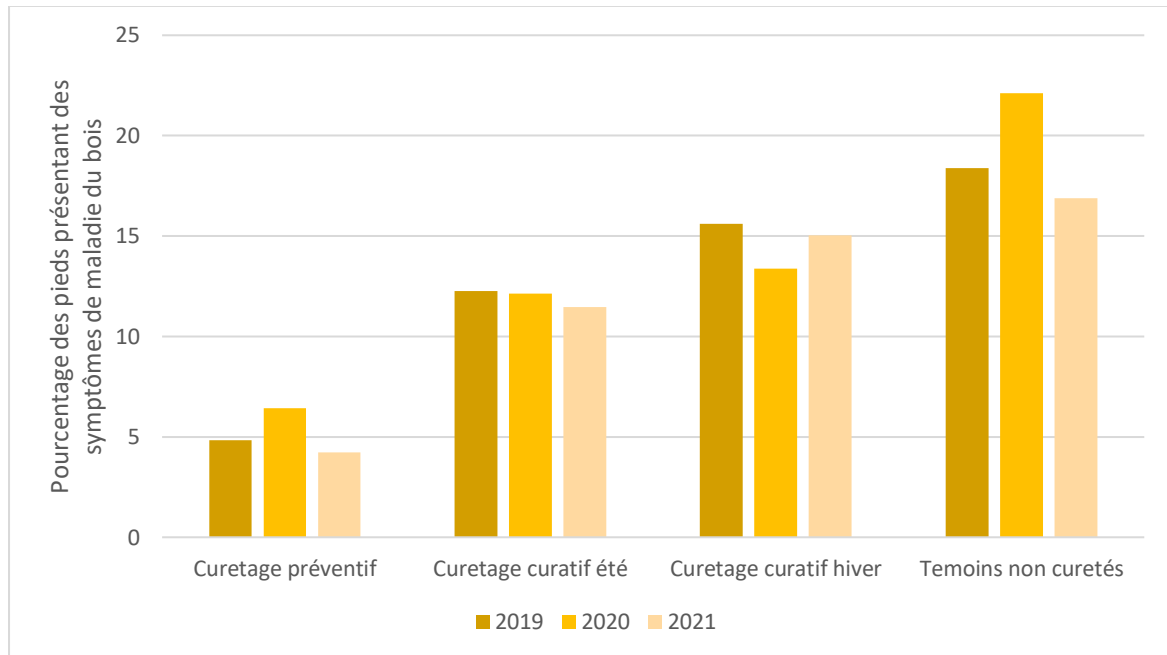


Figure 2 Résultats d'essais du projet Euréka (IFV Colmar 2021)

Un autre essai réalisé en France par la SICAVAC sur le curetage montre de bons résultats, plus de 600 cepes montrant des symptômes de MDB ont été curetés et comparés à 700 cepes témoin. En 2012, 8,7% des vignes curetées exprimaient les symptômes de maladie du bois contre 16% pour le témoin. En 2015, 4,3% des vignes curetées exprimaient les symptômes de MDB contre 14,2% pour le témoin (Thibault, 2015).

Coûts

D'après les résultats du projet Euréka il faut en moyenne 4 minutes 25 pour cureter un pied (avec une tronçonneuse électrique de la marque Bahco-modèle BCL 132). Cela peut aller de 1min33 à 9 min 23 par pieds en fonction surtout du seuil de contamination en amadou, mais aussi de l'âge, de la taille et de l'architecture du cep (CIVA, 2022). Le curetage est un chantier peu couteux en matériel (l'investissement dans une machine s'élève de 400 € à 1700 € selon le modèle, thermique ou électrique) et avec un coût de consommable relativement faible. Le poste le plus couteux pour réaliser un chantier de curetage correspond à la main d'œuvre. Une étude du SICAVAC donne une estimation du coût du curetage à 2,5€ HT/pied (Thibault M, 2015).

En Alsace (vignes en guyot, montées à 80 cm) le coût du curetage avoisine les : 3,8 € HT/pied sur une base moyenne de 10 pieds/heure et un tarif de prestation à 35 € HT/heure (CIVA, 2022).

Comme le montre le tableau ci-dessous, le gain économique du curetage par rapport à la complantation est intéressant car il permet d'économiser les coûts de replantation (déracinement des vignes malades, trous creusés, implantation des vignes, formation de la souche) et n'induit pas un manque de production des nouvelles plantes les années suivant leur plantation.



Tableau 1 Comparaison des coûts par cep de différentes techniques (CIVA)

	Complantation	Recepage	Regreffage	Curetage
Coût par cep	5 à 16 € HT	1,6 à 3 € HT	2,35 à 9 € HT	2,50 à 3,8 € HT

Points de vigilance

Les résultats obtenus montrent que le curetage peut être considéré comme une **technique efficace** à court terme vis-à-vis de la réduction des maladies du bois en permettant la résilience des pieds curetés, en limitant la détérioration physiologique liée à la présence des maladies du bois et en ne modifiant pas significativement la qualité des fruits.

- **Le choix de la parcelle** : à adapter selon le seuil de contamination, l'architecture des souches, la valeur ajoutée de la parcelle. De ces facteurs vont dépendre le temps de travaux et le coût du chantier.
- **L'efficacité** : elle est fortement dépendante de la qualité du curetage. L'opérateur devra impérativement être formé à cette pratique.
- **La pénibilité du travail** : ce facteur est à intégrer dans le débit chantier et la capacité à réaliser un volume important de cep sur une période réduite.
- **La périodicité** : le curetage pouvant être réalisé à n'importe quelle période de l'année, la répartition du chantier en est facilitée.

A l'échelle d'une exploitation, pour lutter contre les maladies du bois, il est possible d'actionner différents leviers (recépage, greffage, complantation, replantation, curetage) dans des approches préventives ou curatives. Le curetage peut être utilisé en complément d'autres techniques.





RESSOURCES – EN SAVOIR PLUS :

Vous pouvez cliquer sur les images ci-dessous en maintenant la touche CTRL pour accéder aux ressources correspondantes.

Vidéo de Thomas Chassaing conseiller viticole de la chambre d'agriculture Pays de la Loire :



Témoignage d'un viticulteur sur son expérience sur le curetage :



Sur cette vidéo réalisée par RÉUSSIR VIGNE, Marie Thibault détaille les différentes phases du curetage d'un cep atteint d'Esca :



Formation

Une formation sur la technique du curetage vous intéresse ? Nous vous invitons à vous manifester en contactant :

Corentin Schillinger | Chargé de mission « Dépérissement du Vignoble »

Tél : 07 87 14 63 83

Adresse email: c.schillinger@civa.fr

Projet Eureka :



Fiche technique de Winetwork :



FICHE TECHNIQUE

Le curetage

Une pratique appliquée au vignoble pour limiter l'expression des symptômes des maladies du bois